

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1131

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le DP nouveau est arrivé

Pour la troisième fois en trente ans, *Domaine public* change de présentation. Occasion pour la rédaction de repenser son rôle, de réaffirmer ses objectifs et de se recentrer sur le commentaire et la réflexion. Modifications techniques et qualité du contenu rédactionnel sont intimement liés.

Le premier numéro de DP, alors bimensuel, a paru le 31 octobre 1963 sur quatre pages au format 28 x 37,5 cm. Il était lancé sur trois mots-clés, parmi lesquels «description»: «Le mécanisme même du pouvoir échappe à la plupart de nos concitoyens. D'où une certaine inefficacité politique. Toute description dans ce pays a une valeur critique. Chaque fois que l'occasion se présente, il faut dire qui est qui. (...) La première tâche démocratique, c'est donc de faire tomber ce "confidentialisme" dans le domaine public.»

Le 3 mars 1972, *Domaine public* devient hebdomadaire et adopte le petit format qu'il connaît encore la semaine dernière, mais il était présenté horizontalement. Ce fut l'occasion de rappeler ce qu'était alors DP: «Des journalistes "amateurs" fort absorbés par leur vie professionnelle, mais convaincus que l'information écrite, la critique, la discussion politique, ne doivent pas être le fait de seuls spécialistes». Et, nouveauté, un rédacteur permanent est engagé, ainsi qu'une secrétaire, qui «assurent la cohésion du travail».

Quart de tour le 18 septembre 1986, date à laquelle DP adopte le format vertical à l'occasion d'un changement technique: la mise en page est assurée par la rédaction et DP est le premier journal romand à être édité grâce à la Publication assistée par ordinateur.

Le credo de 1963, la volonté de 1972, on les retrouve intacts en 1993. Mais l'environnement dans lequel nous travaillons a profondément changé: des journaux ont disparu, d'autres se sont créés, tous se sont modifiés. Mais surtout, les administrations publiques, les entreprises commerciales et financières se sont ouvertes à l'information et à la critique (avec une exception pour... les éditeurs de journaux) et les médias ne se privent pas d'user de ce droit, trop souvent, nous semble-t-il, avec le conformisme nécessaire pour

faire de chaque information un événement.

Il fallait auparavant faire de l'investigation pour reconstituer le chiffre d'affaires des grandes sociétés; des bureaux spécialisés font maintenant profession de décoder, de vérifier et de recouper les données brutes qui sont disponibles, tant la qualité de ce qui est rendu public est inégale. D'autres professionnels se chargent d'ailleurs de «faciliter» le travail des médias en dispensant le bon rapport au bon moment, en attirant l'attention sur ce qu'ils souhaitent voir reproduit. Le problème du traitement de l'information reste quantitatif: du manque, on est passé à la surdose; les journalistes n'ont souvent que le temps d'écouter ce que dit le porte-parole officiel et de lire le résumé de la publication qui leur est remise. L'article paraît le lendemain et la matière traitée cesse d'être «actuelle» jusqu'à ce qu'une nouvelle communication ne vienne remettre le sujet à l'ordre du jour.

Dans ce monde de «pros», les militaires de DP prétendent garder leur place. Car nous ne craignons pas — et n'avons souvent pas d'autre choix — de prendre du retard par rapport à nos confrères. Ce temps nous est utile pour entamer une réflexion, lire calmement, compléter l'information et nous faire une opinion sans parti pris. Nous considérons qu'un sujet reste d'actualité et continue d'exercer une influence sur nos vies lorsque les journaux ont cessé d'en parler.

Notre travail, en trente ans, a changé et c'est pour adapter notre «outil», ce journal, que nous en avons modifié la présentation. Deux colonnes pour le commentaire, pour la réflexion, et une troisième, plus petite, pour les rappels factuels, les références, les informations graves ou drôles, utiles, mais qui alourdiraient l'article auquel elles se réfèrent. Quant au format, s'il s'est légèrement agrandi pour se retrouver à l'intérieur des normes du conventionnel A4, c'est pour répondre aux critiques et aux attentes de nombreux lecteurs et permettre quelques «respirations» dans la mise en page.

PI

*Lire aussi à la page 7 le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires et les comptes 1992.*

Domaine  
public

DP

JAA  
1002 Lausanne